

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Protocole des séances de la Commission Centrale Instituée par le Congrès de Vienne pour l'Organisation et l'Administration de la Navigation du Rhin. 1816-1832 1818

84 (30.1.1818)

84^e Séance.

Procès verbal

des Séances de la Commission centrale
instituée par le Congrès de Vienne pour
l'organisation & l'administration de la
Navigation du Rhin.

Magence le 30 Janvier 1818.

(I.)

La séance ayant été ouverte, par une
Délibération, relative à la prestation de
serment des employés du Rhin, et leur
remplacement en cas de vacance, il a été
arrêté d'insérer au Protocole ce qui suit :

La Commission centrale étant instruite
par la Commission administrative, que
le Personnel des Bureaux de perception
des Droits de navigation, situés sur le
rayon Prussien, n'a pas encore reçu
le ordre pour prêter le nouveau serment
au Souverain territorial et à la
Commission centrale, ainsi que cela a
dû avoir lieu, en vertu de la Proclamation
de la Commission centrale, en date du
10 Octobre 1817 tandis que cette formatelle
a été remplie déjà depuis long-temps
par le Personnel des Bureaux, situés
sur le rayon des autres états riverains,
invite N^{os} la Commission de Prusse
de faire la démarche requise auprès
de son Gouvernement, pour que la
susdite formatelle de prestation de serment
soit remplie sans délai ultérieur.

La

En présence de Messieurs les
Commissaires suivants:

Pour l'Orateur de M^r De Müssig
la Bavière de M^r De Gail, Président
la France de M^r Hirsinger
la Basse grandducale de M^r Pletsch
Nassau de M^r Roepke
les Pays bas de M^r Bourcoud
la Prusse de M^r Jacobi.

La Commission centrale invite en même
tems, M^{rs} le Commissaire De Kruse, de
vouloir accélérer la décision, prise par
son Gouvernement, au sujet de la
proposition, insérée au Protocole Du
18 Novembre 1817. III. relativement
au remplacement de place vacante
dans le personnel de l'employé aux bureaux
de Droits de navigation.

Après quoi la séance a été levée
le jour, mais et au que De plus. /
Signé: / De Roux, Président De Weisig
Heininger, Richter, Koepfer, Bourdon
et Jacobi. /

Pour Copie conforme
Le Président De la Commission centrale
W. H.

[Signature]